



Vol en entreprise et peines encourues

Par Visiteur

Quelles sont les peines encourues pour un vol en entreprise sans violence par un employé majeur sans casier judiciaire et pour un préjudice porté à 100 euros?

Par Visiteur

Bonjour Madame

En toute honnêteté même si l'entreprise porte plainte, je pense qu'il n'y aura pas de poursuite du fait du montant du préjudice.

Ceci étant le mieux serait de réparer et de rendre les 100 euros.

Par contre il n'est pas exclu qu'une mesure disciplinaire soit prononcée.

Cordialement